

## CONSTATATION DE RESILIATION pour les contrats conclus jusqu'au 31/12/2018

CCI FORMATION  
Pôle Apprentissage  
80 rue Henri de Boissieu  
CS 40267  
01006 BOURG EN BRESSE cedex  
Tel : 0474141910  
Courriel : apprentissage@ain.cci.fr

Objet : Constatation de résiliation

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint une constatation de résiliation.

La liasse comporte 4 exemplaires que vous devrez intégralement compléter.

La date effective et le motif de la rupture doivent figurer sur chacun des exemplaires.

Les signatures de l'employeur, de l'apprenti(e) et de son représentant légal (si celui-ci est mineur(e)) doivent être portés sur chacun des volets s'il s'agit d'une rupture d'un commun accord. Dans le cas d'une décision unilatérale, seule la signature de la partie mettant fin au contrat est obligatoire.

4 exemplaires dont :

- 1 pour l'employeur.
- 1 pour l'apprenti.
- 1 à transmettre à la CCI.
- 1 à transmettre au CFA.

Nous vous rappelons que la rupture d'un contrat d'apprentissage doit être obligatoirement constatée par écrit et notifiée à la Chambre de Commerce et au directeur du CFA.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Pôle Apprentissage

## CONSTATATION DE RESILIATION pour les contrats conclus jusqu'au 31/12/2018

<p><b>L'employeur</b></p> <p>N° SIRET : _____</p> <p>RAISON SOCIALE : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p>	<p><b>L'apprenti</b></p> <p>NOM PRENOM : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p> <p>Né le _____</p>
<p><b>Le CFA</b></p> <p>NOM DU CFA : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p> <p><b>Diplôme préparé :</b></p> <p>_____</p>	<p><b>Le représentant légal</b> si apprenti(e) mineur(e)</p> <p>NOM PRENOM : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p>

**Signataire(s) du contrat d'apprentissage enregistré sous le n° \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ déclare(nt)** qu'il est mis fin dans les conditions prévues par le Code du Travail aux articles L6222-18 et L1242-10 au contrat d'apprentissage susvisé qui a débuté le \_\_\_\_\_ et qui devait normalement expirer en date du \_\_\_\_\_.

**Motif de la rupture (une coche obligatoire) :**

**Décision unilatérale** (la signature de l'autre partie n'est pas nécessaire, elle doit toutefois avoir été prévenue par écrit)

- au cours des 45 premiers jours de présence effective en entreprise (consécutifs ou non)
- pour un contrat signé avec un nouvel employeur après la rupture d'un contrat précédent, la durée de la période de rupture unilatérale se calcule comme suit :
  - pour les contrats au plus égal à 6 mois : 1 jour/semaine dans la limite de 2 semaines ;
  - pour les contrats de 6 mois et plus : 1 mois

En dehors de ces périodes, vous devez signer une rupture d'un commun accord.

- sur décision de l'apprenti(e) en cas d'obtention du diplôme avant le terme prévu du contrat, après avoir prévenu par écrit l'employeur deux mois avant la fin du contrat (rupture à transmettre après parution des résultats et en cas d'obtention du diplôme uniquement).

**Décision d'un commun accord** (signature obligatoire employeur, apprenti, représentant légal si apprenti mineur)

- d'un commun accord entre les signataires

➔ **Date d'effet de la rupture** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ **à compléter obligatoirement**

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**Signatures :**

**L'employeur,**

**L'apprenti(e),**

**Le représentant légal,**

## CONSTATATION DE RESILIATION pour les contrats conclus jusqu'au 31/12/2018

<b>L'employeur</b> N° SIRET : _____ RAISON SOCIALE : _____ ADRESSE : _____ _____	<b>L'apprenti</b> NOM PRENOM : _____ ADRESSE : _____ _____ Né le _____
<b>Le CFA</b> NOM DU CFA : _____ ADRESSE : _____ _____	<b>Le représentant légal</b> si apprenti(e) mineur(e) NOM PRENOM : _____ ADRESSE : _____ _____
<b>Diplôme préparé :</b> _____	

**Signataire(s) du contrat d'apprentissage enregistré sous le n° \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ déclare(nt)** qu'il est mis fin dans les conditions prévues par le Code du Travail aux articles L6222-18 et L1242-10 au contrat d'apprentissage susvisé qui a débuté le \_\_\_\_\_ et qui devait normalement expirer en date du \_\_\_\_\_.

### Motif de la rupture (une coche obligatoire) :

**Décision unilatérale** (la signature de l'autre partie n'est pas nécessaire, elle doit toutefois avoir été prévenue par écrit)

- au cours des 45 premiers jours de présence effective en entreprise (consécutifs ou non)
- pour un contrat signé avec un nouvel employeur après la rupture d'un contrat précédent, la durée de la période de rupture unilatérale se calcule comme suit :
  - pour les contrats au plus égal à 6 mois : 1 jour/semaine dans la limite de 2 semaines ;
  - pour les contrats de 6 mois et plus : 1 mois

En dehors de ces périodes, vous devez signer une rupture d'un commun accord.

- sur décision de l'apprenti(e) en cas d'obtention du diplôme avant le terme prévu du contrat, après avoir prévenu par écrit l'employeur deux mois avant la fin du contrat (rupture à transmettre après parution des résultats et en cas d'obtention du diplôme uniquement).

**Décision d'un commun accord** (signature obligatoire employeur, apprenti, représentant légal si apprenti mineur)

- d'un commun accord entre les signataires

➔ **Date d'effet de la rupture** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ **à compléter obligatoirement**

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

### Signatures :

**L'employeur,**

**L'apprenti(e),**

**Le représentant légal,**

## CONSTATATION DE RESILIATION pour les contrats conclus jusqu'au 31/12/2018

<p><b>L'employeur</b></p> <p>N° SIRET : _____</p> <p>RAISON SOCIALE : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p>	<p><b>L'apprenti</b></p> <p>NOM PRENOM : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p> <p>Né le _____</p>
<p><b>Le CFA</b></p> <p>NOM DU CFA : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p> <p><b>Diplôme préparé :</b></p> <p>_____</p>	<p><b>Le représentant légal</b> si apprenti(e) mineur(e)</p> <p>NOM PRENOM : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p>

**Signataire(s) du contrat d'apprentissage enregistré sous le n° \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ déclare(nt)** qu'il est mis fin dans les conditions prévues par le Code du Travail aux articles L6222-18 et L1242-10 au contrat d'apprentissage susvisé qui a débuté le \_\_\_\_\_ et qui devait normalement expirer en date du \_\_\_\_\_.

**Motif de la rupture (une coche obligatoire) :**

**Décision unilatérale** (la signature de l'autre partie n'est pas nécessaire, elle doit toutefois avoir été prévenue par écrit)

- au cours des 45 premiers jours de présence effective en entreprise (consécutifs ou non)
- pour un contrat signé avec un nouvel employeur après la rupture d'un contrat précédent, la durée de la période de rupture unilatérale se calcule comme suit :
  - pour les contrats au plus égal à 6 mois : 1 jour/semaine dans la limite de 2 semaines ;
  - pour les contrats de 6 mois et plus : 1 mois

En dehors de ces périodes, vous devez signer une rupture d'un commun accord.

- sur décision de l'apprenti(e) en cas d'obtention du diplôme avant le terme prévu du contrat, après avoir prévenu par écrit l'employeur deux mois avant la fin du contrat (rupture à transmettre après parution des résultats et en cas d'obtention du diplôme uniquement).

**Décision d'un commun accord** (signature obligatoire employeur, apprenti, représentant légal si apprenti mineur)

- d'un commun accord entre les signataires

➔ **Date d'effet de la rupture** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ **à compléter obligatoirement**

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**Signatures :**

**L'employeur,**

**L'apprenti(e),**

**Le représentant légal,**

## CONSTATATION DE RESILIATION pour les contrats conclus jusqu'au 31/12/2018

<p><b>L'employeur</b></p> <p>N° SIRET : _____</p> <p>RAISON SOCIALE : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p>	<p><b>L'apprenti</b></p> <p>NOM PRENOM : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p> <p>Né le _____</p>
<p><b>Le CFA</b></p> <p>NOM DU CFA : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p> <p><b>Diplôme préparé :</b></p> <p>_____</p>	<p><b>Le représentant légal</b> si apprenti(e) mineur(e)</p> <p>NOM PRENOM : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>_____</p>

**Signataire(s) du contrat d'apprentissage enregistré sous le n° \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ déclare(nt)** qu'il est mis fin dans les conditions prévues par le Code du Travail aux articles L6222-18 et L1242-10 au contrat d'apprentissage susvisé qui a débuté le \_\_\_\_\_ et qui devait normalement expirer en date du \_\_\_\_\_.

**Motif de la rupture (une coche obligatoire) :**

**Décision unilatérale** (la signature de l'autre partie n'est pas nécessaire, elle doit toutefois avoir été prévenue par écrit)

- au cours des 45 premiers jours de présence effective en entreprise (consécutifs ou non)
- pour un contrat signé avec un nouvel employeur après la rupture d'un contrat précédent, la durée de la période de rupture unilatérale se calcule comme suit :
  - pour les contrats au plus égal à 6 mois : 1 jour/semaine dans la limite de 2 semaines ;
  - pour les contrats de 6 mois et plus : 1 mois

En dehors de ces périodes, vous devez signer une rupture d'un commun accord.

- sur décision de l'apprenti(e) en cas d'obtention du diplôme avant le terme prévu du contrat, après avoir prévenu par écrit l'employeur deux mois avant la fin du contrat (rupture à transmettre après parution des résultats et en cas d'obtention du diplôme uniquement).

**Décision d'un commun accord** (signature obligatoire employeur, apprenti, représentant légal si apprenti mineur)

- d'un commun accord entre les signataires

➔ **Date d'effet de la rupture** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ **à compléter obligatoirement**

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**Signatures :**

**L'employeur,**

**L'apprenti(e),**

**Le représentant légal,**